

élargies thérapeutiques, dans une traduction très libre) en Suisse (Widmer) et en Finlande (Kemppainen). Ici, un couple d'éducateurs prend en charge 4 à 5 enfants à côté de ses propres enfants. Le groupe ainsi formé ne change pas dans sa composition jusqu'au départ des enfants, qui d'ailleurs ne sont pas remplacés après leur départ. L'argent pourrait également être investi dans le travail social « préventif » en milieu ouvert. Mais ce concept semble déplaire aux politiciens comme il n'y a pas de moyens d'en mesurer l'impact.

4. Le rôle des institutions change

Les institutions de placement se trouvent dans une **situation délicate**. Elles sont attaquées de toutes parts, même de l'intérieur d'elles-mêmes. On leur reproche leurs structures « totalitaires » (Goffmann), leur hostilité vis à vis des familles d'origine des enfants placés, leur orientation vers les valeurs des classes moyennes, leur manque de flexibilité, leur coût de fonctionnement élevé, leur manque d'efficacité (au moins l'efficacité est difficilement mesurable). Les institutions qui dépendent du nombre d'enfants inscrits (financement par journée de présence) dans beaucoup de pays ont été contraintes à diversifier leurs services. Ainsi se sont développées en Allemagne les « Tagesheimgruppen » (foyers d'accueil de jour). La tendance générale est celle du développement des foyers d'accueil vers des **centres polyvalents** (resource centres)¹ qui agissent dans le milieu où ils sont implantés au niveau de la prévention des placements, du travail psychopédagogique et social avec les familles et du traitement ambulatoire et institutionnel des enfants à risque. Cette forme de travail a d'ailleurs déjà été expérimentée par ces mêmes centres avec des jeunes dans la phase de transition entre le foyer et la vie indépendante (logement social encadré, mise au travail etc.). En Allemagne on parle de plus en plus de « Lebensweltbezogenheit »; c.à.d. que le foyer d'accueil doit se rapprocher **le plus près possible du milieu d'origine** des enfants dont il a la charge. Cette tendance est

¹ « In a truly significant new departure, future residential institutions will become more and more resource centres of expert knowledge, taking responsibility for the care of children placed away from their homes and providing expert knowledge and practical assistance to open care. » Martti Kemppainen in Gottesman, 1994, p. 43.

une réaction par rapport au fait qu'après la dissolution des grandes institutions, celles-ci avaient l'habitude de reloger leurs groupes dans des villas spacieuses situées dans les quartiers « chics » des grandes villes. Ceci provoquait de multiples crises entre les locataires des foyers et leur voisinage. En général, les foyers étaient - et ils le sont toujours - très bien équipés en meubles et matériel divers ce qui posait - et pose encore - des problèmes pour les jeunes au moment où ils rentrent chez eux pour un week-end, des vacances ou à la fin de leur séjour dans l'institution.

5. La notion d'éducation

Le rôle de l'éducateur change aussi. Le développement des institutions entre 1970 et 1990 vers de petites unités de vie du « type familial ». Dans ce processus, le rôle de l'éducateur changeait déjà: Au lieu d'être un surveillant-moniteur avec une formation élémentaire qui essayait d'occuper les enfants pendant leur temps libre et qui faisait la garde de nuit, on lui demandait d'établir des **relations étroites** avec les quelques enfants du groupe de vie. Parallèlement, pendant cette époque, la **formation** de l'éducateur, comme nous la connaissons aujourd'hui (voir pt. 8) se mettait lentement en place. Bien que mieux préparé pour sa tâche, son nouveau rôle dans le groupe de vie mettait l'éducateur devant des dilemmes (Waalwijk). Les situations paradoxales citées par Waalwijk sont les suivantes:

1. Le conflit entre l'approche individuelle et l'approche collective: L'éducateur ne peut pas satisfaire les besoins de tous les enfants à la fois.

2. La relation entre « contrôle » et « laissez-faire »: Combien de mécanismes de contrôle et de dirigisme sont nécessaires pour orienter le comportement de l'enfant dans la direction souhaitée?

3. Le dilemme entre spontanéité et planification dans l'action éducative: Comment l'éducateur peut-il agir avec spontanéité s'il doit à tout moment pouvoir expliquer le pourquoi de ses actes à ses collègues et supérieurs?

4. Le dilemme entre autonomie et conformisme: L'éducateur doit pouvoir agir avec autonomie mais en même temps il doit agir loyalement vis à vis de son patron.